

Mobilisons-nous pour l'école, pour les élèves et pour les personnels

L'Éducation nationale serait la « priorité » du gouvernement. Celui-ci ne cesse de proclamer que sans l'école, rien n'est possible, que même la réponse contre les extrémismes passe par l'école. Suite à ces propos, on pourrait attendre des moyens supplémentaires pour améliorer les conditions de travail des personnels et d'études des élèves. Dans les faits, le compte n'y est pas, même dans l'Éducation nationale les politiques d'austérité prennent le pas dans toute décision.



►► Des moyens insuffisants

Créer 60 000 postes, c'était l'axe de campagne du candidat Hollande en 2012. Aujourd'hui, le gouvernement peine (ou ne veut pas...) à remplir cet objectif qui, de tout façon, ne revient pas sur les 80 000 suppressions de la mandature précédente ni ne compense la hausse démographique. De plus, une grande partie de ces postes est absorbée par la compensation du mi-temps de formation octroyé aux stagiaires et n'est donc pas pérenne. La réalité de la politique de ce gouvernement se mesure à l'aune du nombre d'élèves par classe qui ne baisse pas alors que c'est un point essentiel de l'amélioration des conditions d'études des élèves et de travail des personnels.

- **En Education prioritaire** : Alors que la crise aggrave la situation sociale de nombreuses familles, ce plan se soldera par la sortie d'un grand nombre d'établissements et d'écoles de tout dispositif, et ce sans bilan préalable de l'action menée. Beaucoup d'écoles et d'établissements verront progressivement leurs faibles moyens se réduire puis disparaître. La liste fermée établie à partir de critères subjectifs, dans un budget contraint, nie les réalités du terrain. Les lycées restent pour leur part dans l'incertitude quant à leur maintien ou non dans la carte. Au-delà, de ce classement, les seuls moyens supplémentaires prévus sont consacrés à la hausse de l'indemnité spécifique des collègues, 3 jours supplémentaires de formation et la pondération de 1,1 des heures d'enseignement en REP+, qui seront pris sur les dotations des autres établissements et écoles. Là encore, pour le gouvernement, il n'est pas question d'investir massivement pour les élèves issus des classes populaires.

►► Salaires

Les salaires de la Fonction publique sont gelés pour la 5^e année consécutive. Résultats : une baisse continue du pouvoir d'achat, 15 % de perte depuis 2000 et un tassement vers le bas de l'ensemble des rémunérations.

►► Rythmes scolaires

Rien n'est réglé concernant les rythmes scolaires. La mise en place de la réforme conduit à une aggravation de la situation pour les élèves et pour les personnels.

Au-delà de la question de la captation des compétences de l'École par les collectivités et de la mise en place de temps de garderie supplémentaire, c'est l'instauration de nouvelles tâches pour les personnels, le manque de clarté dans les missions de chacun-e et l'augmentation de la fatigue pour les élèves et personnels que la CGT continue de dénoncer. Les jeux ne sont pas faits si nous en décidons autrement.

Face à ces constats, il ne s'agit pas d'être résigné-e-s : il est possible de changer les choses, il est possible d'imposer d'autres politiques. Pour y parvenir, seule la mobilisation des personnels est efficace.

Cette mobilisation doit se construire, localement et nationalement, sur la base des revendications des personnels et dans l'unité la plus large. Soyons à l'offensive, ensemble construisons un rapport de force pour une autre école !



Les annonces des dotations horaires dans les établissements et des dotations départementales dans le premier degré doivent être l'occasion de revendiquer les moyens d'une école réellement émancipatrice et des conditions de travail dignes pour les personnels.



La Fédération CGT des Services Publics et la CGT Educ'action appellent les personnels de l'Education nationale à organiser dans l'unité des Assemblées Générales pour établir leurs revendications et à construire des mobilisations, y compris par la grève.

C'est tou-te-s ensemble que nous gagnerons :

- Une augmentation des salaires par la revalorisation du point d'indice,
- Un nombre suffisant de postes pour répondre aux besoins et améliorer nos conditions de travail,
- Une remise à plat de la réforme des rythmes scolaires,
- Une véritable prise en compte de l'Education prioritaire,
- Une transformation démocratique de l'École mettant l'enfant au cœur des réflexions dans une approche pluridisciplinaire et complémentaire entre Education nationale et collectivités territoriales.

		Tract mobilisation janvier/février	A remettre à un militant CGT ou à renvoyer à l'adresse ci-dessous
Je souhaite : <input type="checkbox"/> prendre contact <input type="checkbox"/> me syndiquer			
Nom (Mme, M.)..... Prénom			
Adresse personnelle			
Code postal Commune			
Tél..... e-mail.....			
Grade ou corps..... Discipline éventuelle :			
Lieu d'exercice.....			
Code postal Ville.....			
UNSEN-CGT 263, rue de Paris – Case 549 – 93515 Montreuil Cedex - Métro : Porte de Montreuil - Tél. : 01.48.18.81.47			